

Fiche technique du produit

Spécifications



ComPacT NSX - Socle pour débrogage - 2P - pour NSX100-250

LV429265

Statut commercial: Commercialisé

Principales

Type de produit ou équipement	Base plug-in
Catégorie d'accessoire / de pièce détachée	Accessoire de montage
Compatibilité de gamme	ComPacT ComPacT NSX100 ComPacT ComPacT NSX160 ComPacT ComPacT NSX250 ComPacT ComPacT NSX100 DC ComPacT ComPacT NSX160 DC ComPacT ComPacT NSX250 DC
Description des pôles	2P

Complémentaires

Mode d'installation	Plug-in
[In] courant assigné d'emploi	250 A
Protection différentielle	Sans

Emballage

Type d'emballage 1	PCE
Nombre d'unité par paquet	1
Hauteur de l'emballage 1	9,000 cm
Largeur de l'emballage 1	14,600 cm
Longueur de l'emballage 1	22,500 cm
Poids de l'emballage (Kg)	725,600 g
Type d'emballage 2	S04
Nb produits dans l'emballage 2	14
Hauteur de l'emballage 2	30,000 cm
Largeur de l'emballage 2	40,000 cm
Longueur de l'emballage 2	60,000 cm
Poids de l'emballage 2	10,858 kg

Garantie contractuelle

Garantie	18 mois
----------	---------

Environmental Data

Schneider Electric vise à atteindre le statut de Net Zero d'ici 2050 grâce à des partenariats avec la chaîne logistique, des matériaux à faible impact et une circularité via notre campagne en cours "Use Better, Use Longer, Use Again" pour prolonger la durée de vie des produits et leur recyclabilité.

[Environmental Data expliquées >](#)

Empreinte environnementale

Empreinte carbone du cycle de vie total 73

Profil environnemental du produit (PEP) [Profil environnemental du Produit](#)

Use Better

Matières et Substances

Emballage avec carton recyclé **Oui**

Emballage sans plastique **Non**

[Directive RoHS UE](#) Conforme aux dérogations

Numéro SCIP **Bbba0952-f801-46f6-b282-48bde82fc60e**

Régulation REACH [Déclaration REACH](#)

Statut sur la présence d'halogène **Le produit contient un halogène au-dessus des seuils**

sans PVC **Oui**

Use Again

Réemballer et réutiliser

Profil de circularité [Informations de fin de vie](#)

Reprise **Non**

WEEE Label  **Sur le marché de l'Union Européenne, le produit doit être mis au rebut selon un protocole spécifique de collecte des déchets et ne jamais être jeté dans une poubelle d'ordures ménagères.**